

N° 2025-059

FONDS DE CONCOURS CONTENEURS SEMI-ENTERRES LANDRY

L'an deux mil vingt-cinq le 26 mars, le Conseil Communautaire dûment convoqué le treize mars, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes BERARD Patricia, CHAMOUSSIN Bernadette, DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse, LIMONTA VERTHIER Muriel, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle
MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André, URBAIN Xavier, VIBERT Christian

Absents excusés :

Mme GIROD-GEDDA Isabelle (donne pouvoir à M. Richard BROCHE)
MM. SILVESTRE Jean- Louis (donne pouvoir à M. Christian VIBERT), VILLIBORD Guillaume (donne pouvoir à Mme Maryse FAVRE)

Absents :

Mme ASTIER Fabienne
MM. MARCHAND-MAILLET Thierry, TRAISSARD Robert

En exercice : 27	Présents : 21	Absents : 6	dont pouvoir : 3
------------------	---------------	-------------	------------------

Le président rappelle au conseil que lors de la mise en place de conteneurs semi-enterrés, il est convenu avec les communes membres que l'intercommunalité se charge de la réalisation des opérations et que le coût HT de celles-ci (fourniture et pose) est pris en charge à parts égales entre la Communauté de Communes Les Versants d'Aime et la commune concernée.

Pour la commune de Landry, plusieurs grappes de conteneurs semi-enterrés ont été modifiées en 2025 avenue de la gare.

Le tableau ci-dessous détaille les dépenses engagées.

Prestation	Montant en € HT	Montant en € TTC	Participation Landry 50% HT	Participation Cova 50% HT + TVA
Fourniture CSE	8 109,97 €	9 731,96 €	4 054,99 €	5 676,98 €
	8 109,97 €	9 731,96 €	4 054,99 €	5 676,98 €

La Communauté de Communes Les Versants d'Aime adressera un titre de recettes de 4 054,99 € comme fonds de concours pour la mise en place de conteneurs semi-enterrés sur la commune de Landry en 2024.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 24
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 24
- nombre de votes « pour » : 24
- nombre de votes « contre » : 0

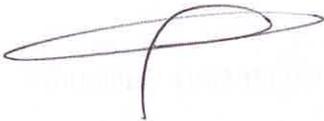
Vu le code général des Collectivités Territoriales,

AUTORISE le fonds de concours pour la mise en place des conteneurs semi-enterrés sur la commune de Landry.

FAIT ET DELIBERE LE 26 MARS 2025.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Michel GOSTOLI



Le Président,
Lucien SPIGARELLI



LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX